Image not found or type unknown

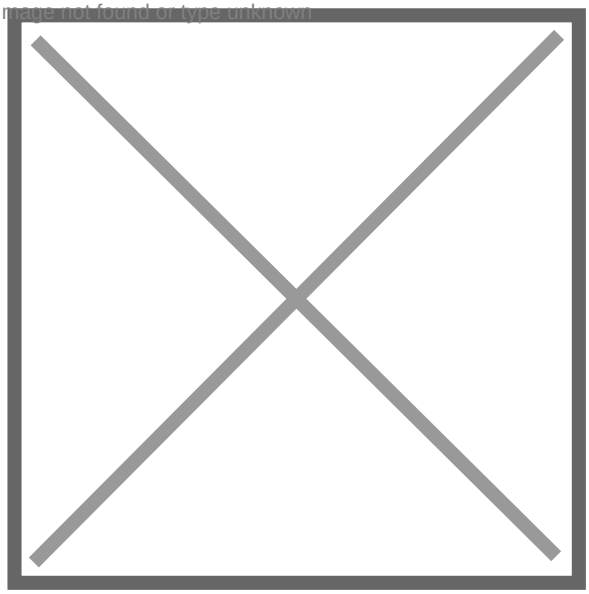

monasse avec cauteu et trafique

Par **rebapub**, le **16/01/2020** à **15:16**

bonjour en fait j'ai une voisine qui habite dans une maison sekoité (elle a cassé la porte et elle habite a l'intérieur)comme elle n'a pas le droit de faire une attestation d'hébergement elle m'a demandé de fair une atestaion juste pour sa fille et moi j'ai étai d'accord pour la faire juste pour la petite pour la faire inscrit à l'ecole comme ça elle pert pas une année scolaire pour rien.
le probléme que sa mère elle a faits un trafic pour autre attestation d'hébergement pour elle (qu'elle habite chez moi et moi je n'ai rien signer pour elle)elle a ouvert un compte à la poste et déclarer à la cof qu'elle habite chez moi et chaque fois je trouve ma boîte a lettré casser j'ai commandé j'anti-mens pour quoi elle casse ma boîte à lettre sans coupin à sortie un ceauteau il m'a momassé avec et j'ai appelé le 17 pour intervanstion rapid pour un danger d'un Français ils sans par venue .
Mes questions svp:
1-ce je porte pliente esque je risque pour l'atestastion que j'ai faits pour la petite.
2- je peux faire quoa avec la police qui j'ai appelé .
3- la mère elle risque de quoa pour le trafiquer de ma signaturpour fair attestation d'ebergement .
4 sans coupin il risque ce que pour le monasse avec cauteu(j'ai la preuve en vidéo de servaiance de l'imables .
merci de me reponder svp ce quota les démarches à suivre svp vouer agréer mes salutations distinguées

Par **amajuris**, le **16/01/2020** à **16:31**

bonjour,

les conditions générales d'utilisation du site indique que les messages doivent être écrits dans un français correct.

si vous voulez une réponse, je vous invite à réécrire votre message.

salutations

Par **rebapub**, le **16/01/2020** à **18:49**

Bonjour,
En fait, j'ai une voisine qui habite dans une maison sekoité elle a cassé la porte et elle habite a l'intérieur comme elle n'a pas le droit de faire une attestation d'hébergement elle m'a demandé de fair une atestaion juste pour sa fille et moi j'ai étai d'accord pour la faire juste pour la petite pour la faire inscrit à l'ecole comme ça elle pert pas une année scolaire pour rien.
le probléme que sa mère elle a faits un trafic pour autre attestation d'hébergement pour elle (qu'elle habite chez moi et moi je n'ai rien signer pour elle)elle a ouvert un compte à la poste et déclarer à la cof qu'elle habite chez moi et chaque fois je trouve ma boîte a lettré casser j'ai commandé j'anti-mens pour quoi elle casse ma boîte à lettre sans coupin à sortie un ceauteau il m'a momassé avec et j'ai appelé le 17 pour intervanstion rapid pour un danger d'un Français ils sans par venue .
Mes questions s'il vous plaît :
1 - si je porte plainte est ce que je risque pour l'attestation que j'ai faits pour la petite.
2 - je peux faire quoi avec la police qui j'ai appelé.
3 - la mère elle risque de quoi pour le trafiquer de ma signature pour faire l'attestation d'hébergement.
4 Sans copain, il risque ce que pour le menasse avec couteau, j'ai la preuve en vidéo de surveillance de l'immeuble.
Merci de me répondez s'il vous plaît à ce quoi les démarches à suivre s'il vous plaît agréez mes salutations distinguées

Par **Tisuisse**, le **17/01/2020** à **08:31**

Bonjour,

Voyez un avocat de toute urgence.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés